

#2

Janvier 2023

CCV2M

les actualités

de la Communauté de Communes Vézère-Monédières-Millesources



LE MOT DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

Dans le prolongement du premier journal de la communauté de communes Vézère Monédières Millesources qui présentait l'ensemble des services de notre collectivité, le conseil communautaire a souhaité vous informer dans cette 2ème édition des **actualités pour 2023**.

La première actualité concerne l'agrandissement de notre établissement public de coopération intercommunale avec **l'arrivée de Bugeat** qui en devient la 20ème commune. Cette arrivée effective au 1er janvier 2023 a été officialisée par un arrêté de M. le Préfet en date du 20 décembre 2022. **Nous souhaitons donc la bienvenue aux élus et aux habitants de Bugeat qui nous rejoignent.**

C'est pour notre territoire **un renforcement certain** avec l'arrivée d'un bourg central, ancien chef-lieu de canton. C'est aussi une logique de territoire car nous partageons un même bassin de vie, nous vivons dans un même environnement géographique, social et économique issu de **notre histoire commune**. D'un point de vue financier, cette intégration s'inscrit dans **une équation « gagnant-gagnant »** avec des ressources supplémentaires à la fois pour Bugeat et pour la communauté de communes au travers, notamment, de l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement octroyée par l'Etat.

Il nous reste maintenant à **intégrer progressivement Bugeat dans le cadre des opérations en cours** afin que les Bugeacoises et Bugeacois bénéficient de l'ensemble de nos services.

En effet, notre collectivité a initié en 2022 plusieurs projets qui seront mis en œuvre en 2023.

Ainsi, **l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** permet d'accompagner techniquement et financièrement les propriétaires dans la rénovation de leur logement. Cet accompagnement vous est offert, de manière neutre et impartiale, afin que vous bénéficiiez du maximum d'aides dans vos travaux. J'espère que ce dispositif sera largement sollicité. **De précieuses économies d'énergie** pourront ainsi être réalisées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la communauté de communes
<http://ccv2m.fr>

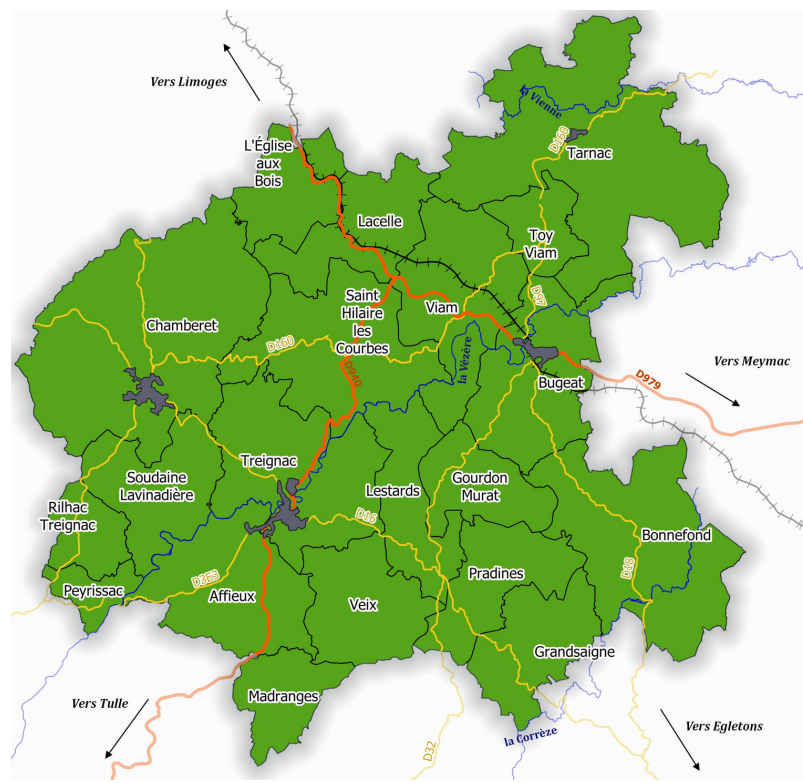
En ce qui concerne l'enfance et la famille, **la Convention Territoriale Globale** a été signée avec la Caisse d'Allocations Familiales, au terme d'une démarche participative d'ampleur. Je remercie celles et ceux qui se sont impliqués, en répondant aux questionnaires et en participant aux réunions publiques. Merci également au personnel de la CAF pour son écoute et sa disponibilité. La CTG nous permettra de mettre en œuvre **un large plan d'actions**. Vous en trouverez un exemple concret dans ce journal, avec l'opération « savoir nager » dont pourront profiter les enfants de notre territoire.

Vous trouverez également des informations sur notre **office de tourisme "Terres de Corrèze"** qui a enregistré une année 2022 très prometteuse. Figure aussi dans ces pages **un rappel des aides économiques qui peuvent être attribuées aux entreprises** souhaitant s'installer ou développer leurs activités. Ces entreprises pourront compter sur **notre écoute et notre accompagnement**.

Enfin, je souhaite particulièrement attirer votre attention sur **le plan de réduction des déchets** qui s'accompagne d'une modification des consignes de tri. Ces nouvelles consignes sont présentées dans ce journal. Je sais que je peux compter sur votre civisme pour les mettre en œuvre au quotidien.

Je vous souhaite bonne lecture, l'ensemble des élus et le personnel se tenant à votre disposition pour que notre communauté de communes soit à vos côtés au plus près de vos préoccupations.

Philippe JENTY
Président de Vézère Monédières Millesources



mémotri

À trier

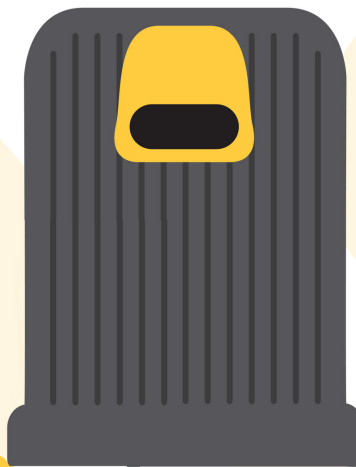
Nouveau, tous vos **emballages** se trient !

Pour bien trier

- ↳ Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- ↳ Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- ↳ Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Tous les emballages en plastique

- ↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



Tous les emballages en papier et carton

- ↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



Nouveau



Tous les emballages en métal

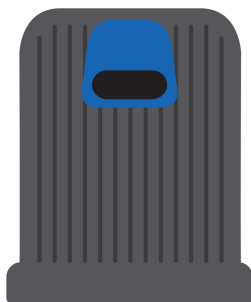
- ↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



À trier

Tous les papiers

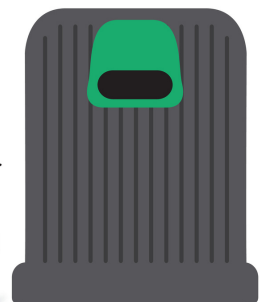
Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



À trier

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



À la déchetterie

Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Informations complémentaires

syttom19.fr
syttom19@syttom19.fr
05 55 22 61 30

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

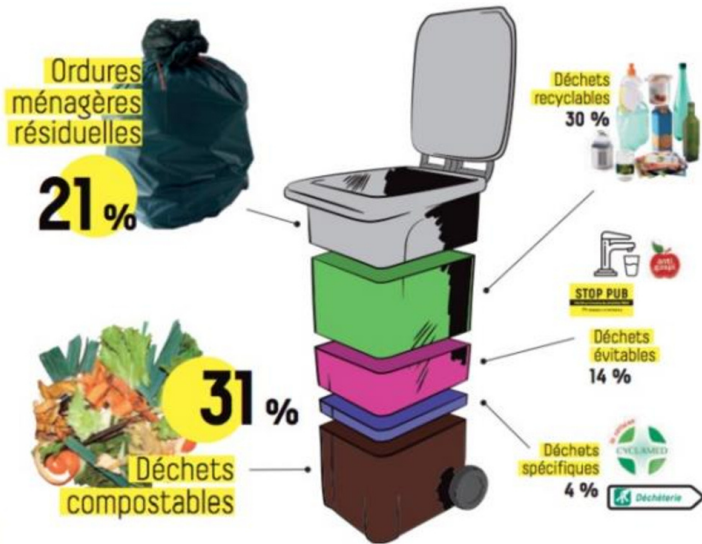
Guide du tri



SERVICE DÉCHETS

Nouvelles consignes de tri

Actuellement, voici ce que l'on retrouve dans nos poubelles



Pour réduire nos déchets, trions !

Nouveau ! Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages se trient !

A déposer en vrac dans la colonne jaune :

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	Tous les films

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Pour réduire nos déchets, compostons !

Il est possible de composter en tas dans son jardin ou d'acquérir un composteur.

Commandez votre composteur domestique

Vous avez un jardin et vous souhaitez vous équiper d'un composteur domestique et participer ainsi à la réduction des déchets ménagers,

Retournez ce bon de commande à l'adresse :

CC Vézère Monédières Millesources - Service déchets - 15 avenue du Général de Gaulle - 19260 TREIGNAC

Merci de joindre un chèque de 30€ correspondant à votre commande libellé à l'ordre du Trésor Public.

Vous serez contacté par le Service Déchets vous indiquant les dates et lieu de distribution de votre composteur et de votre guide du compostage.

Je souhaite retirer ma commande à la déchetterie de :

- Treignac
- Chamberet

Monsieur - Madame

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Tél : _____

Email : _____@_____

Date et signature :



SERVICE DÉCHETS

Que doit-on déposer en déchetterie ?

- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)
- Vêtements
- Déchets verts
- Déchets inertes (Classe III)
- Huiles végétales et minérales
- Ferraille
- Encombrants
- Piles
- Cartouches d'encre
- Ampoules
- Pneumatiques
- Batteries
- Déchets d'Équipement et d'Ameublement (DEA)
- Articles de bricolage et jardinage
- Jeux et jouets cassés
- Cartons



Et en cas de doute ?

Téléchargez l'appli qui vous facilite le tri au quotidien



Guide du tri

Que puis-je mettre dans la poubelle ?



Les ordures ménagères (**pensez à privilégier le compostage si vous le pouvez !**), les produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes, ...), petits objets en plastique (brosses à dents, ...), vaisselle cassée, éponges, etc...



Toujours dans des sacs bien fermés !

Horaires d'ouverture des déchetteries

Treignac (Beauséjour) 07.87.01.56.86

lundi 14h-17h30

mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
8h30-12h/14h-17h30

Chamberet (ZI de la Malatie) 06.79.47.41.73

mardi, jeudi 8h-12h

samedi 8h-12h/13h30-17h30

Bugeat (Le Vert)

06.32.51.93.25

mardi, jeudi, samedi

9h-12h/14h-18h

MOBILITÉ DOUCE

La bicyclette du XXIème siècle arrive sur V2M...

Dans le but de contribuer à la transition énergétique et la promotion de la mobilité douce, la CCV2M met en place, depuis le 1er octobre, **un service de location de vélos** à assistance électrique à destination de ses habitants.

A ce jour, vingt-et-une personnes ont déjà bénéficié d'une location et les retours sont très positifs :

« **Nous sommes très agréablement surpris, les vélos proposés permettent de circuler avec aisance sur notre territoire vallonné** ».



Deux opérations de test des vélos ont été organisées sur les communes de Gourdon Murat et de Pradines en novembre dernier.

Location longue durée vélo électrique

Informations :

www.ccv2m.fr

Réservation :

06 12 54 25 50

loc-velo@ccv2m.fr



Du jus dans les pédales

Si la santé a un coût, elle n'a pas de prix. Passez au vélo !

La pratique régulière d'exercice physique contribue au maintien en bonne santé.

Ainsi, **il suffit de trente minutes quotidiennes de vélo pour réduire de 50% le risque d'AVC, de maladies cardio-vasculaires et de diabète.**

Avec le vélo, je passe au vert : je ne pollue pas, je ne fais pas de bruit, j'occupe peu d'espace.

Là où un véhicule thermique émet entre 200 à 250 grammes de CO₂ par kilomètre, une voiture électrique 100g de CO₂ par kilomètre, un vélo à assistance électrique « se contente » de 10 à 20g de CO₂ par kilomètre (fabrication comprise), soit **20 fois moins qu'un véhicule thermique !**

Le stationnement des vélos ainsi que l'intermodalité vont se développer dans les mois à venir.

Informations & Réservation

au siège de la CCV2M,
par téléphone 06.12.54.25.50
ou par mail loc-velo@ccv2m.fr

"La bicyclette est le seul véhicule qui permet de penser librement" - Marius Casadesus (Violoniste)

MOBILITÉ DOUCE

Le vélo c'est bon pour le porte-monnaie !

En cette période difficile avec des tarifs de carburants très élevés, l'avantage majeur de l'usage du Vélo à Assistance Électrique (VAE) est économique.

Avec un coût moyen de charge de 0,16€/100km, le VAE devance de loin les véhicules électriques dont le coût moyen de charge est de 3€/100km (sur prise domestique), tandis que les véhicules thermiques économiques (6 litres de consommation) coûtent en moyenne 12€/100km.

Tarifs de location des vélos

35€/mois jusqu'en mars 2023 (tarif hiver)

50 €/mois le reste de l'année

+ 5€/mois pour l'assurance contre le vol

La durée de location est comprise entre 1 à 4 mois.

Les VTC & VTT à assistance électrique proposés à la location



Vélo Tout Chemin (VTC)



Vélo Tout Terrain (VTT)

Ma devise à vélo : liberté, découverte, convivialité !

A compter de 2023, le service de location va être étendu à **un VAE cargo, un VAE tricycle, des remorques enfants, des remorques bagagères et des accessoires pour le voyage à vélo.**



Des **ateliers & animations** vous sont proposés une fois par mois sur les thématiques suivantes :

- Test des VAE CCV2M dans les communes qui le souhaitent
- Remise en selle & vélo école
- Circulation à vélo en sécurité
- Transport des enfants à vélo
- Découvrir son territoire à vélo
- Voyager à vélo
- Entretien courant d'un vélo & réparation d'une crevaison
- Accompagnement au choix et à l'achat d'un VAE

N'hésitez plus, passez au vélo à assistance électrique !



Retrouvez les actualités et dates d'ateliers
sur notre site ccv2m.fr/location-vtc

LA MÉDIATHÈQUE

Une médiathèque appréciée des habitants

La médiathèque confirme son succès et montre qu'elle répond à un vrai besoin de la population.

Avec une amplitude horaire d'ouverture publique de 51 heures par semaine dans les 3 sites (Treignac, Chamberet et Tarnac) et une permanence mensuelle dans les communes de Gourdon-Murat et de Pradines, la médiathèque est un **équipement proche des habitants sur l'ensemble du territoire communautaire**.

Un équipement reconnu par nos partenaires

La médiathèque a eu l'honneur de recevoir la visite de nos collègues des **bibliothèques de la Dordogne** qui sont venus découvrir nos équipements et échanger sur notre fonctionnement communautaire.



La **Bibliothèque Départementale de la Corrèze** nous a également invités pour animer une séance de formation sur le thème des animations en médiathèque.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le catalogue de la médiathèque compte 19 000 documents. Tous les genres sont représentés, nous suivons l'actualité littéraire et sommes à l'écoute des suggestions de nos adhérents.

Vous pouvez emprunter les documents à Treignac, Chamberet ou Tarnac et les rendre dans n'importe quel site. Un système de réservation permet d'acheminer les documents à la demande des adhérents.

La médiathèque intercommunale, c'est
plus de 20 000 documents prêtés
un total de 10 000 visites par les usagers
plus de 1 300 adhérents

Un outil culturel au service du territoire

Notre programme d'animations est riche !
En 2022, nous avons accueilli **huit expositions** : artistes amateurs et professionnels, collections...



Les familles ne sont pas oubliées avec, à chaque vacances, **des ateliers** animés par des intervenants artistiques, des goûters contés et des spectacles.



Des projets sont menés pendant le **temps scolaire**, pour les élèves de Treignac et Chamberet, en partenariat avec les équipes enseignantes.

Des relais locaux

A Madranges, l'association Madranges Patrimoine et Talents en Monédières (MPTM) vous propose chaque 2ème jeudi du mois un rendez-vous convivial, autour des livres. Profitez de ce moment à la salle polyvalente.

A Lacelle, le club de lecture participe, entre autres, au prix des lecteurs corréziens, en pré-sélectionnant les auteurs en lice et en votant pour l'élection du lauréat.

Vous pouvez emprunter dix documents, dont 3 CD ou DVD pendant un mois, ainsi que des jeux de société.

La médiathèque offre des espaces familles, des espaces de travail avec des postes informatiques publics.

LA MÉDIATHÈQUE

Une participation aux manifestations nationales...

Grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale, la médiathèque a pu projeter quatre films dans les communes de Lacelle, Tarnac, Treignac et Madranges, en novembre, dans le cadre du **mois du film documentaire**.

Pour la 3ème année consécutive, nous avons participé à "**Partir en Livre**", la **fête estivale du livre pour la jeunesse** avec des lectures musicales à Lacelle, des animations familiales en plein air et un conte en musique pour les enfants de l'ALSH à Treignac.

...et aux manifestations locales

La médiathèque est partenaire des **manifestations locales**, comme la fête des livres de Treignac, la fête des Roses de Clédat, le festival d'accordéon de Chamberet.



Ainsi, à la **fête des livres de Treignac**, la médiathèque a invité Mathilde Joly pour animer un atelier d'illustrations tandis qu'à la médiathèque, l'historienne Isabelle Mons nous a présenté un exposé sur la vie de la Madeleine Riffaut, une femme de lettres, résistante, journaliste, au parcours remarquable.

Dans un autre registre, le **festival d'accordéon de Chamberet** nous a donné l'occasion de projeter le documentaire "il était une fois Jean Ségurel", grâce à la cinémathèque de la Nouvelle-Aquitaine. Un grand succès !

Comment fait-on pour s'inscrire à la médiathèque ?

C'est très simple : il suffit de nous présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Votre inscription est faite en moins de cinq minutes.

Nos services sont gratuits.

Jusqu'au 4 mars : lisez, élisez !

Le prix des lecteurs corréziens

Organisé par la Bibliothèque Départementale en lien avec les médiathèques partenaires de la Corrèze, le prix des lecteurs corréziens permet de **mettre en valeur un auteur de fiction contemporaine**.



Tout adhérent de notre médiathèque peut participer au vote. Empruntez les cinq romans en lice et **donnez votre avis** jusqu'au 4 mars.



Maelys Adhémar, lauréate en 2022, a été accueillie à Lacelle !

Horaires d'ouverture

Treignac - 15, av. du Général-de-Gaulle
mardi 9h - 12h / 14h - 18h
mercredi 9h - 12h / 14h - 18h
vendredi 9h - 12h / 14h - 18h
samedi 10h - 12h / 14h - 16h

Tarnac - Avenue Briand
mardi 10h - 12h / 14h - 17h30
mercredi 14h - 17h30
vendredi 10h - 12h / 16h30 - 18h30
samedi 14h - 16h

Chamberet - Place de la Mairie
lundi 10h - 12h
mercredi 10h - 12h / 14h - 17h30
vendredi 14h - 17h30
samedi (1er et 3ème) 10h - 12h

Gourdon-Murat - Mairie
1er jeudi du mois 10h - 12h

Pradines - Mairie
3ème jeudi du mois 10h - 12h

mediatheque@ccv2m.fr / 05 19 67 01 00

catalogue en ligne : treignac-pom.c3rb.org/

BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX ?

AVEC L'OPAH LA CCV2M VOUS ACCOMPAGNE !



Subventions

Appui administratif

Conseils techniques

Engagée par la CCV2M, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet aux habitants des 19 communes du territoire de **bénéficier d'aides pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement.**

En partenariat avec l'Etat, l'Anah, le Conseil Départemental de la Corrèze, Procvivis Nouvelle-Aquitaine, la Fondation Abbé Pierre, les élus de la communauté de communes souhaitent agir pour l'amélioration des conditions d'habitat et du cadre de vie des habitants. Cette opération s'avère indispensable dans le contexte actuel de hausse du prix de l'énergie et d'augmentation des coûts des équipements et matériaux.

Jusqu'en 2027, des aides financières importantes sont déployées pour **donner les moyens aux propriétaires de réaliser des travaux dans leur logement** et pour leur permettre d'être accompagnés gratuitement dans toutes leurs démarches.

Des aides spécifiques sur V2M pour financer mes travaux

Que vous soyez **propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou propriétaire d'un logement vide que vous souhaitez louer** sur l'une des communes de la communauté de communes, vous pouvez peut-être bénéficier de ces aides : renseignez-vous !

POUR QUELS TRAVAUX ?



Economies d'énergie

rénovation énergétique globale (isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, ...)



Adaptation du logement

travaux de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées



Rénovation globale

réhabilitation de logements dégradés



■ Communes bénéficiant de l'OPAH

● Communes ayant mis en place des aides spécifiques (ravalement des façades, accession à la propriété dans les centres-bourgs, etc.). Renseignez-vous !

Les communes de **Treignac, Chamberet, Tarnac et Soudaine-Lavinadière** ont mis en place des aides complémentaires aux aides disponibles sur l'ensemble du territoire communautaire, ainsi que des aides spécifiques (ravalement de façades, accession à la propriété...).

La commune de **Bugeat** venant d'intégrer la CCV2M, son intégration dans l'OPAH fera l'objet d'une information spécifique dans une prochaine édition de notre journal.



BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX ?

AVEC L'OPAH LA CCV2M VOUS ACCOMPAGNE !

Un accompagnement gratuit pour simplifier mes démarches et sécuriser mon projet

Avoir connaissance des subventions possibles, monter des dossiers de demande de subventions et éviter les pratiques frauduleuses sont souvent un véritable parcours du combattant.

Pour vous aider, l'OPAH met en œuvre un **accompagnement gratuit** par un opérateur habitat spécialisé, SOLIHA Limousin, agréé par l'Anah et agréé « Mon accompagnateur Rénov' » par l'Etat.

Ainsi, les propriétaires sont accompagnés tout au long de leur projet permettant de **simplifier et sécuriser leurs démarches**. Ils sont conseillés techniquement sur leur projet par des **professionnels indépendants** et ils sont ainsi assurés de bénéficier de toutes les aides disponibles.



« Des démarches simplifiées ! »

Vous êtes accompagnés tout au long de votre projet pour simplifier et sécuriser vos démarches



« Un conseil indépendant ! »

Des professionnels de l'habitat vous conseillent sur votre projet de travaux en toute indépendance



« Un financement optimisé ! »

Vous bénéficiez de toutes les aides disponibles en fonction de votre profil et de votre projet

Les étapes de votre projet

1

J'envisage de réaliser des travaux

Je prends contact avec SOLIHA, mandaté pour accompagner les propriétaires

2

SOLIHA effectue une visite de mon logement

Je bénéficie du diagnostic d'un technicien pour définir mon projet de travaux

3

Je fais réaliser mes devis

Par des artisans que je choisis

4

SOLIHA m'accompagne pour mobiliser les subventions

Je suis ainsi sûr de réduire au maximum ce qui me reste à financer

5

Je fais réaliser mes travaux

Attention ! Ne commencez pas les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs

6

Je perçois les subventions

Avec SOLIHA, je réalise les demandes d'avances, d'acomptes et de soldes des différentes subventions

Renseignez-vous !

SOLIHA LIMOUSIN

05 55 20 58 64

contact.correze@solihha.fr

ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV

05 55 20 88 96

renov.energie@cpiecorreze.com

Ces services ne font pas de démarchage téléphonique.

Vous ne recevrez aucun appel téléphonique de la part de ces services si vous ne l'avez pas demandé.

Vous pouvez aussi rencontrer SOLIHA lors des permanences : dates à demander au 05.55.20.58.64 ou à retrouver sur notre site ccv2m.fr/actualite/

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des aides directes aux entreprises

La communauté de communes accompagne les entreprises et les associations de son territoire portant un projet en faveur du développement économique local.

Il peut s'agir d'un **projet de création, de développement ou de reprise**.

Dans ce cadre, les porteurs de projet peuvent être soutenus au moyen d'**une subvention dans leurs projets d'investissement** (concernant notamment des travaux d'intérieurs, des acquisitions de matériel productif...).

Depuis 2018, **46 projets** ont été aidés pour un montant total de **254 000€**.

Au-delà de l'octroi de ses propres subventions, la communauté de communes peut également renseigner les porteurs de projet sur les autres subventions possibles et les aider dans leur recherche d'accompagnement technique.



Pour en savoir plus,
Christine COUDERT MORIN : 05.55.93.71.81 / 06.81.46.76.51
ccoudertmorin@correze.fr

TOURISME

Terres de Corrèze : LA nouvelle destination touristique

L'appellation Terres de Corrèze symbolise la volonté des **3 pays Vézère Monédières Millesources, Uzerche et Lubersac-Pompador**, de travailler ensemble au développement touristique du territoire. Désormais, un unique Office de Tourisme œuvre à la promotion des **44 communes** - avec l'arrivée récente de Bugeat - des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières, en passant par la vallée de la Vézère.

Présidé à sa création en 2020 par Alain Tisseuil, maire d'Arnac Pompadour, la présidence est revenue depuis fin 2022 à Gérard Coignac, maire de Treignac.

L'équipe technique de l'office de tourisme se compose de **9 professionnels**. En dehors de la saison estivale, l'équipe de l'office de tourisme prépare la prochaine saison avec de nouvelles idées, de nouveaux porteurs de projets, de nouveaux investisseurs...

Boom des mariages annoncés

300 000 mariages sont prévus cette année. Pour les réceptions à venir, **il existe des lieux d'exception** que vous découvrirez sur la page de notre site internet "se marier en Terres de Corrèze".



Les groupes de retour en force !

Bien situées et dotées de richesses naturelles et culturelles, les Terres de Corrèze attirent les groupes, séduits par nos **nouvelles offres hyper personnalisées** journées clés en main, visites et restauration à la carte. En 2023, l'offre s'élargira, avec des prestations dédiées aux groupes spécifiques comme les clubs de voitures anciennes, les randonneurs...

une saison estivale 2022 prometteuse...

+ 9%
de nuitées soit un total de 444 195 nuitées
+ 23,7%
de clientèle étrangère
+ 34,3%
de visites sur notre territoire

SE DÉPLACER

Transport à la Demande (TAD)

Si vous habitez une des communes de notre CCV2M, vous pouvez utiliser le TAD pour des déplacements vers les gares de Lacelle et Uzerche à certains horaires, ou des déplacements vers les centres bourgs de Chamberet ou de Treignac.

Vers les gares, du lundi au dimanche, pour certains trains

Gare de Lacelle (train direction Limoges)
arrivée à la gare à 7h00, 13h11 et 18h43
Gare d'Uzerche (direction Paris)
arrivée à la gare à 8h19, 12h55 et 18h19

Vers votre commune depuis les gares, du lundi au dimanche, pour certains trains

Gare de Lacelle (pour les trains en provenance de Limoges) départ à 13h41 ou 19h31
Gare d'Uzerche (pour les trains en provenance de Paris) départ à 13h37 ou 22h41

Autres moyens de transport

Handimobile

Handimobile est un **service de transport à la demande** du Conseil départemental de la Corrèze **réservé aux personnes à mobilité réduite** ne pouvant pas emprunter les réseaux de transport public classiques et titulaires de la carte mobilité inclusion (inscription préalable).

Informations et réservations 05 55 17 91 19

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h
ou par courriel handimobile.19@transdev.com

www.correze.fr/nos-missions/routes-transports/transports-deplacements/transports

Voyager sur une ligne de transport scolaire : c'est possible

Sous certaines conditions, vous pouvez monter à bord des cars réservés au transport scolaire pour des déplacements réguliers (uniquement sur demande).

Plus d'informations

transports.nouvelle-aquitaine.fr/les-offres/cars-voyager-sur-une-ligne-de-transport-scolaire

Pour consulter les arrêts et horaires

scolaire19.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq_19/horaires/index.php

Vers Chamberet ou Treignac, le mardi et jeudi

arrivée au bourg à 9h30 et 14h30

Depuis Chamberet ou Treignac, le mardi et jeudi

départ à 11h30 et 17h00

Tarifcation (égale aux cars)

2,30 € le voyage (0,40€ pour les détenteurs de la carte solidaire)

4,10 € l'aller-retour dans la journée, gratuit pour les enfants < 4 ans et les accompagnants de personnes à mobilité réduite.

La correspondance vers la ligne de car est gratuite.

Réservation au 0 970 870 870,
sur l'application "Transports RNA"
ou en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Réservation au plus tard la veille du déplacement avant 12h.
Pour les déplacements du samedi et du lundi,
réservation le vendredi avant 12h.

transports.nouvelle-aquitaine.fr/transport-la-demande/reserver-un-tad-dans-un-territoire/correze

Cars régionaux

La **ligne 06** dessert les communes d'Affieux, Treignac et Chamberet, en direction de Tulle (gare) ou Limoges (Place Winston Churchill).

Peyrissac et Rilhac-Treignac sont desservies pour les lycéens de Tulle (lundi matin et vendredi soir)

Plus d'informations : 0 970 870 870 (appel non surtaxé)
transports.nouvelle-aquitaine.fr

TER Nouvelle-Aquitaine

La **ligne 26** dessert les gares des communes de Lacelle et de Bugeat, en direction d'Ussel ou de Limoges (correspondances avec Bordeaux, Paris et Clermont).

Départs réguliers de Limoges en direction d'Ussel et inversement, du lundi au dimanche.

Plus d'informations : 0 800 872 872 (appel non surtaxé)
ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Le saviez-vous ?

Votre vélo peut voyager gratuitement et sans réservation à bord des trains (sous réserve des places disponibles).

SAVOIR NAGER

Favoriser l'apprentissage de la nage

L'accès à la natation a été un sujet récurrent lors des réunions publiques menées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en 2022.

Pour répondre à cette demande, le projet «Savoir Nager» a vu le jour. **L'objectif est l'aisance aquatique** préalable à l'autonomie en milieu aquatique et donc à la sécurité : une démarche innovante qui vise une acquisition des principes fondamentaux de la natation.

Des ateliers pendant l'année scolaire

C'est en partenariat avec les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Chamberet et de Treignac que **cet atelier animé par un Maître-Nageur-Sauveteur** formé à « l'aisance aquatique » a pu se mettre en place pour accueillir jusqu'à 36 enfants de 6 à 12 ans.

Les ateliers se déroulent pendant les vacances de toussaint et de printemps ainsi que les mercredis entre avril et juin à la piscine chauffée du village vacances de Chamberet.

Un projet soutenu par la CAF

Cette activité a obtenu le soutien financier de la CAF, des mairies, de la communauté de communes ainsi que l'accompagnement technique des services de l'Etat et en l'occurrence du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.



Retrouvez les projets en cours sur notre site
ccv2m.fr/projet-territoire/

Des résultats positifs

Les enfants se sont montrés ravis après les premières séances avec le maître-nageur.

Ils sont séparés en trois niveaux et leur progression est déjà visible.



Crédit photo : Village D+

Informations et inscriptions

ALSH Le Chamsouri à Chamberet
05 55 98 79 39 ou 07 86 28 28 99
clsh.lechamsouri@wanadoo.fr

ALSH La Courte Echelle à Treignac
05 55 98 12 74
alsh.treignac@gmail.com

Inscrivez vos enfants !

Parents, **pensez à réserver au plus vite la place de votre enfant auprès d'un des ALSH.**

Cette activité étant financée, aucun investissement complémentaire ne vous sera demandé au-delà du tarif habituel demandé lors de l'inscription aux centres de loisirs.

CONTACTS & PARTENAIRES

Accueil et services administratifs

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
15 Avenue du Général de Gaulle
19260 TREIGNAC
05 55 73 45 92
contact@ccv2m.fr

Direction
05 19 67 01 01
Laurence COUDERT
direction@ccv2m.fr

Comptabilité
05 55 73 45 92
Elodie SEVER
comptabilite@ccv2m.fr

Ressources Humaines
05 19 67 01 02
Stéphanie WULLSCHLEGER
grh@ccv2m.fr



Siège CCV2M, Treignac

Médiathèque

05 19 67 01 00
Sandie HUCHET, Mélanie JURBERT, Benoît LELIEVRE
mediatheque@ccv2m.fr

Déchetteries - Service déchets

Treignac 07 87 01 56 86
Chamberet 06 79 47 41 73
Bugeat 06 32 51 93 25
05 19 67 01 02
Stéphanie WULLSCHLEGER
dechets@ccv2m.fr

Travaux, bâtiments et infrastructures

05 19 67 01 04
Nicolas GRANGER 06 48 71 86 09
nicolas.granger@ccv2m.fr

Mobilité douce

06 12 54 25 50
Frantz BREITENBACH
loc-velo@ccv2m.fr

Urbanisme

05 19 67 01 03
Sandrine DELAMOUR
sandrine.delamour@ccv2m.fr

Service Public d'Assainissement Non Collectif

05 19 67 01 04
Nicolas GRANGER 06 48 71 86 09
nicolas.granger@ccv2m.fr

Eau et milieux aquatiques

05 19 67 01 03
Alexia Rodrigues 06 47 11 06 30
rivieres@ccv2m.fr
sandrine.delamour@ccv2m.fr

Projets de territoire (PVD / CTG)

07 88 91 80 51
Joana CONTI
pvd-ctg@ccv2m.fr

Partenaires techniques et financiers



DIRECTION

15 Avenue du Général de Gaulle
19 260 Treignac
05.55.73.45.92
contact@ccv2m.fr

Directeur de la publication et de la rédaction
Philippe Jenty

IMPRESSION

Les imprimeurs corrèziens
25 bis, avenue Cyprien Faurie
19 100 Brive-La-Gaillarde

Tirage de ce numéro
3 100 exemplaires

DISTRIBUTION

La Poste

CRÉDIT PHOTO

CCV2M, Mairie de Bugeat,
Village D+, Bruno Férygnac,
Pixabay

Dépôt légal à parution

ISSN en cours

Journal n°2
Janvier 2023



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Aide aux
entreprises locales
(bâtiments, matériel...)

Pour en savoir plus :

www.ccv2m.fr

Rubrique « Missions -
Entreprendre ici »

Êtes-vous concernés ?

FONDS
D'AIDE AUX
INVESTISSEMENTS
POUR LE MAINTIEN ET
LE DEVELOPPEMENT
DU TISSU
ECONOMIQUE

